

Localisation de l'U.T.A.F.A.

Contacts utiles

U.T.A.F.A.

91, rue Wagon 59500 Douai Mail : gexutafa@ch-douai.fr

Tél.: 03 27 94 77 94

du lundi au vendredi de 9h à 17h

Fax: 03 27 94 77 96

Pour toute problématique de santé, le patient va consulter son médecin traitant. En dehors des heure d'ouverture de l'U.T.A.F.A., le patient et son entourage peuvent se rapprocher des Urgences du Centre Hospitalier de Douai où il existe un accueil infirmier de psychiatrie de liaison et une astreinte psychiatrique de sécurité.

Centre Hospitalier de Douai – route de Cambrai – BP 10740 – 59507 Douai Cedex Accueil téléphonique : 03 27 94 7000



Unité Thérapeutique d'Accueil Familial pour Adultes U.T.A.F.A.

Pôle de Psychiatrie Générale



Présentation de l'U.T.A.F.A.:

L'Accueil Familial Thérapeutique vise à favoriser la réadaptation et la réinsertion de patients adultes souffrant de troubles psychiques.

La famille d'accueil est recrutée selon des critères spécifiques permettant une professionnalisation.

Equipe:

- Médecin psychiatre référent,
- Cadre de santé,
- · Psychologue,
- Assistante sociale,
- Trois infirmiers.

L'équipe accompagne la famille durant l'accueil de la personne : visites à domicile, réunion de synthèse et de projet de soins, formations spécifiques à l'accueil.

Qui peut être accueilli?

Tout patient présentant des troubles psychotiques et/ou disthymiques stabilisés pour lequel une prise en charge dans un milieu familial substitutif peut permettre une préservation voire une restauration de ses capacités relationnelles, d'autonomie et de resocialisation.

Néanmoins, une certaine souplesse peut être envisagée pour d'autres patients présentant des troubles névrotiques ou de la personnalité.

Le patient candidat à l'accueil doit :

- Adhérer au projet d'accueil familial,
- Avoir plus de 18 ans,
- Etre en soins libres ou sous programme de soins,
- Bénéficier d'un suivi régulier médico-psychologique,
- Bénéficier de revenus propres, (A.A.H, R.S.A, pension d'invalidité, salarié...),
- Bénéficier préférablement d'une mesure de protection des biens.

Qui peut être accueillant familial thérapeutique?

Toute personne majeure peut être accueillant familial, mais elle doit remplir les conditions suivantes :

- Se soumettre aux entretiens de faisabilité (dont une enquête sociale),
- Bénéficier d'un revenu de base fixe (revenu personnel ou revenu du conjoint, pensions d'invalidité, de retraite, de réversion, ...),
- Ne pas avoir de lien personnel ou de parenté avec la personne accueillie,
- Recevoir un agrément du Directeur du Centre Hospitalier de Douai.

Aucune formation préalable n'est exigée pour le statut d'accueillant familial thérapeutique, mais les candidats recrutés s'engagent à participer aux formations régulières qui leur seront proposées.

L'accueil familial thérapeutique implique l'ensemble de la structure familiale, le consentement de tous les membres de la famille est donc indispensable.

Qualités requises de l'accueillant :

- Ecoute et sens de l'analyse,
- Bienveillance, bientraitance et respect envers la personne accueillie,
- Capacités d'adaptation,
- Capacités à apprendre et à travailler en équipe,
- Souplesse, ouverture d'esprit et sens de l'autocritique,
- Discrétion et obligation de réserve (secret professionnel).

Principales activités :

- Ecoute attentive de la personne accueillie (besoins, difficultés, soutien moral, bien-être physique et psychique),
- Accompagnement et soutien de la personne accueillie dans les actes de la vie quotidienne dans le but d'améliorer ses habilités sociales dans un contexte familial naturel,
- Collaboration au projet thérapeutique et de vie individualisé de la personne en lien avec l'équipe de l'UTAFA et les autres intervenants soignants, partenaires
- Participation aux formations dispensées par l'équipe de l'UTAFA :
 préparation initiale durant le processus de recrutement et accompagnement
 dans le cadre de la dynamique familiale professionnalisée,
- Temps d'échanges avec d'autres accueillants familiaux (Intervision).